# ASSEMBLÉE NATIONALE

## JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XVIIIe Législature

#### **SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023**

3e séance recensée

Séance du dimanche 22 janvier 2023

## Compte rendu intégral

## Ordre du jour de la séance

#### PRÉSIDENCE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

1. Proposition de loi n°012 visant à instituer une présomption de légitime défense pour les membres des forces de l'ordre

Déposé par : Mme. Marine LE PEN & M. Jordan BARDELLA

Nombre d'amendement(s): 0

Nombre total de prise(s) de parole : 4

2. Proposition de loi n°014 visant à lutter contre le séparatisme

Déposé par : Mme. Marine LE PEN & M. Jordan BARDELLA

Nombre d'amendement(s): 9

Nombre total de prise(s) de parole : 17

## Présidence de la séance

- **Président(e) de séance :** Madame La Présidente de l'Assemblée nationale, Madame Yaël BRAUN-PIVET
- Secrétaire Général de la Présidence et de l'Assemblée nationale : Monsieur Maxence OLCARD

#### Liste des rappels au règlement :

- → M. Jérôme DURAIN
- → Mme. Amélie DORENDEU
- → Mme. Marine LE PEN (x2)
- → Mme. Olivia GRÉGOIRE

#### Liste des rappels à l'ordre :

→ M. Francis PATÉ – Rappel à l'ordre inscrit au procès verbal

#### Liste des sanctions externes :

 $\rightarrow 0$ 

## Compte rendu intégral

Ouverture de la séance : 22h32

1

#### Texte n°1 à l'ordre du jour de la présente séance

Proposition de loi n°012 visant à instituer une présomption de légitime défense pour les membres des forces de l'ordre

Début de l'étude du texte : 22h32 et 54 seconde(s)

#### Exposé des motifs :

→ Mme. Marine LE PEN (durée : 01 minute(s) et 22 seconde(s))

#### Motion de rejet préalable :

#### Auteur(e):

→ Mme. Amélie DORENDEU (durée : 01 minute(s) et 37 seconde(s))

#### Réponse(s):

- → M. Jérôme DURAIN (durée : 17 seconde(s))
- → Mme. Marine LE PEN (durée : 02 minute(s) et 01 seconde(s))

#### **VOTE** – Motion de rejet préalable



Statut : Adoptée | <del>Rejetée</del>

2

#### Texte n°2 à l'ordre du jour de la présente séance

Proposition de loi n°014 visant à lutter contre le séparatisme

Début de l'étude du texte : 21h44 et 29 seconde(s)

#### Exposé des motifs :

→ Mme. Marine LE PEN (durée : 01 minute(s) et 07 seconde(s))

#### Réponses:

→ Mme. Olivia GRÉGOIRE (durée : 46 seconde(s))

#### Motion de rejet préalable :

#### Auteur(e):

→ M. Jérôme DURAIN (durée : 01 minute(s) et 09 seconde(s))

#### Réponse(s):

- → Mme. Olivia GRÉGOIRE (durée : 15 seconde(s))
- → Mme. Marine LE PEN (durée : 44 seconde(s))

#### VOTE – Motion de rejet préalable



Statut : Adoptée | Rejetée

#### Motion de rejet préalable :

#### Auteur(e):

→ M. Jean-Luc MÉLENCHON (durée : 03 minute(s) et 12 seconde(s))

#### Réponse(s):

- → Mme. Julie LEBOURG (durée : 01 minute(s) et 48 seconde(s))
- → M. Jérôme DURAIN (durée : 55 seconde(s))
- → Mme. Marine LE PEN (durée : 01 minute(s) et 34 seconde(s))
- → M. Jean-Luc MÉLENCHON (durée : 01 minute(s) et 55 seconde(s))

#### **VOTE** – Motion de rejet préalable



Statut : Adoptée | Rejetée

#### Étude des articles :

#### Article 1er:

- → Mme. Marine LE PEN (durée : 02 minute(s) et 28 seconde(s))
- → M. Jean-Luc MÉLENCHON (durée : 01 minute(s) et 29 seconde(s))
- → Mme. Olivia GRÉGOIRE (durée : 01 minute(s) et 40 seconde(s))

#### ADT. n°006

- → Mme. Amélie DORENDEU (durée : 02 minute(s) et 02 seconde(s))
- → M. Jérôme DURAIN (durée : 33 seconde(s))
- **VOTE ADT.** n°006
- $\rightarrow$  **POUR**: 2
- $\rightarrow$  **CONTRE**: 5

Statut : Adopté | Rejeté

#### ADT. n°007

- → M. Jérôme DURAIN (durée : 25 seconde(s))
- → Mme. Marine LE PEN (durée : 46 seconde(s))
- **⊘** VOTE ADT. n°007
- → **POUR**: 12
- $\rightarrow$  **CONTRE**: 0

Statut : Adopté | Rejeté

- **VOTE Article 1**er
- $\rightarrow$  **POUR**: 2
- → CONTRE: 8

Statut : Adopté | Rejeté

### **VOTE GÉNÉRAL:**

 $\rightarrow \text{POUR:2}$ 

 $\rightarrow \text{CONTRE}: 8$ 

Statut : Adopté | Rejeté

Fermeture de la séance : 22h32